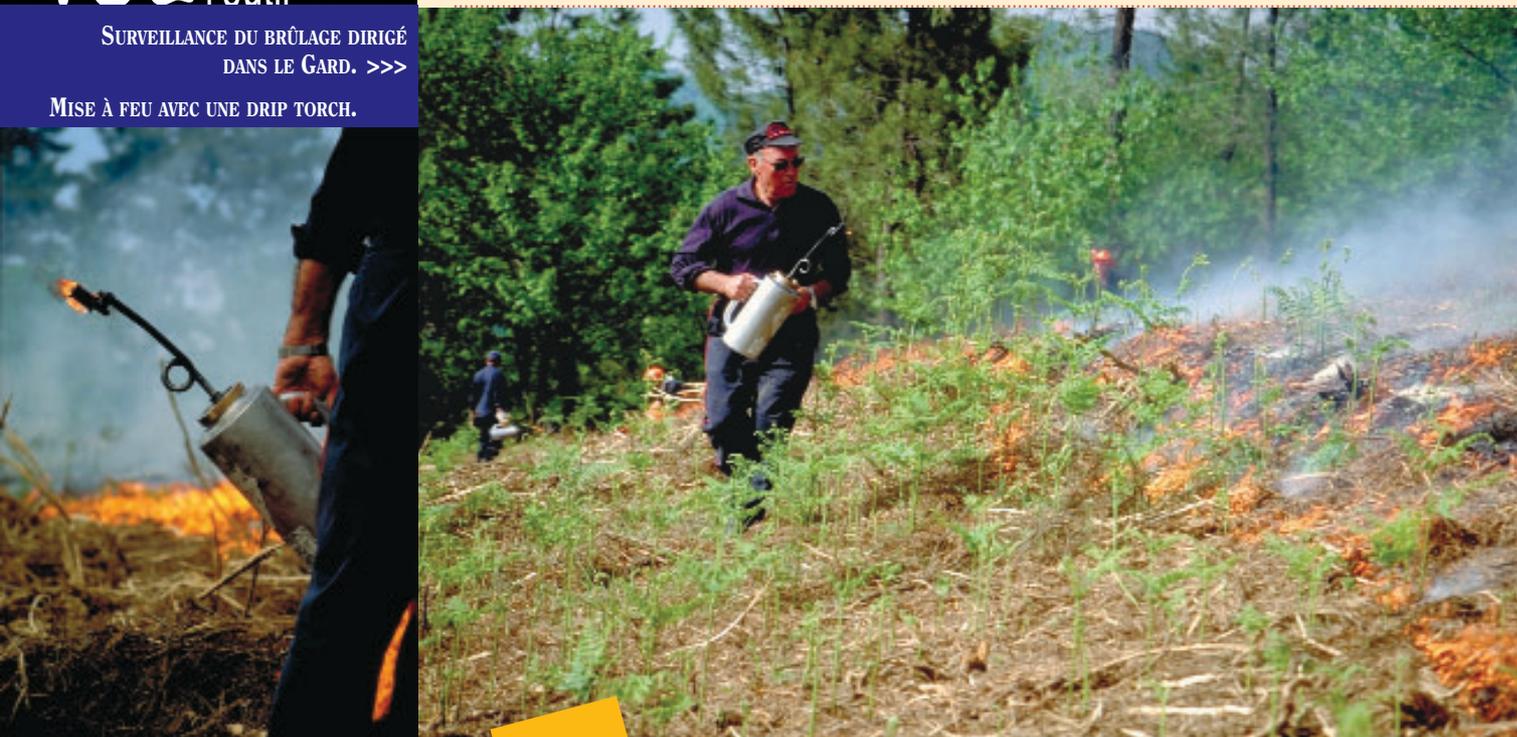


SURVEILLANCE DU BRÛLAGE DIRIGÉ  
DANS LE GARD. >>>

MISE À FEU AVEC UNE DRIP TORCH.



© Catherine Tailleur-Nouais - Cemagref

© Catherine Tailleur-Nouais - Cemagref

## Brûlage dirigé

# Quinze ans d'expérimentation

**« Le feu est un mauvais maître, mais un bon serviteur. »  
Ce proverbe finlandais marque bien l'opposition entre  
un feu sauvage et incontrôlé qui serait dévastateur et  
un feu domestiqué qui serait utile.**

Alors que l'incendie indésirable et subi est vécu comme une perturbation majeure des écosystèmes méditerranéens, le feu contrôlé n'a-t-il pas sa place comme outil de gestion des espaces naturels? Oui, répondent les responsables catalans de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt, qui ont décidé d'appliquer une politique de brûlage dirigé. Ils sont convaincus que plus ils sont efficaces à éteindre les incendies, plus les incendies qu'ils laissent échapper seront puissants et sévères. En effet, la lutte contre l'incendie a des limites, qui ne sont pas liées aux moyens engagés (toujours plus performants) mais au comportement exceptionnel du feu dans certaines circonstances catastrophiques.

Pour cette raison, ils ont décidé de mettre en œuvre une politique extensive de contrôle du combustible par le brûlage dirigé et de compartimentation des espaces naturels sensibles au feu. L'accumulation du combustible dans les espaces naturels des pays méditerranéens du sud de l'Europe est, en effet, une donnée structurelle, qui peut être contrebalancée par une politique de maîtrise du combustible. Le brûlage dirigé est l'une des méthodes prometteuses pour maîtriser le combustible sur ces zones, avec efficacité et au meilleur coût.

>>> Réseau brûlage dirigé  
**Éric Rigolot**  
Animateur du réseau  
des équipes de brûlage dirigé  
Tél. : 04 90 13 59 35  
Mél : [rigolot@avignon.inra.fr](mailto:rigolot@avignon.inra.fr)



© Catherine Tailleur-Nouais - Cemagref

ALLUMAGE (GARD).

### Une technique en pleine expansion

La pratique du brûlage dirigé est aujourd'hui confortée par la récente loi d'orientation forestière. Selon les années, 3 000 à 8 000 ha sont ainsi traités en France, principalement pour contribuer à ce que les surfaces incendiées diminuent à long terme. Du reste, l'accompagnement systématique de la pratique du feu pastoral par les cellules de brûlage dirigé permet de limiter les dérapages, à l'origine d'importantes surfaces incendiées en hiver et au printemps. Principalement utilisé pour la prévention des incendies, le brûlage dirigé trouve de plus en plus d'utilisations environnementales.

Le feu fait partie des écosystèmes des montagnes méditerranéennes, modelés par des pratiques agropastorales traditionnelles dans lesquelles il avait une place prépondérante. Dans un contexte où le rôle des agriculteurs en matière de gestion de l'espace et de protection de l'environnement est de plus en plus reconnu, des cahiers des charges de mise en œuvre du brûlage dirigé ont été rédigés en concertation avec la profession et commencent actuellement à être appliqués.

Les applications du feu domestiqué se développent également, pour la gestion des habitats de la faune sauvage. Ainsi, le brûlage dirigé est mis en œuvre par l'ONF dans le PNR du Luberon pour maintenir des milieux ouverts en faveur de l'aigle de Bonelli ou encore au Mont Ventoux comme outil de gestion en réserve biologique domaniale, dans le cadre de Natura 2000. Sur le petit Luberon, les suivis réalisés par l'ONCFS montrent l'intérêt, pour les oiseaux



patrimoniaux, de la combinaison entre brûlage dirigé et pâturage ovin extensif. Dans le Caroux (Hérault), des brûlages sont réalisés pour favoriser l'habitat du mouflon. Dans l'Ardèche, le Conservatoire régional des espaces naturels réalise le suivi de la gestion de la tourbière des Narcettes, qui comprend, entre autres traitements, le brûlage dirigé.

### Un besoin de recherches

Le recours accru au brûlage dirigé nécessite de faire des recherches relevant de l'écologie du feu, afin de mieux différencier les impacts du feu « domestiqué » de ceux des feux « sauvages ». Les premiers travaux ont montré qu'il s'agit de perturbations de puissances et de sévérités très différentes. Mais les études doivent également permettre d'affiner les prescriptions et les modes opératoires en fonction des objectifs poursuivis.

Des recherches sont menées dans les communautés à genêt purgatif des Pyrénées-Orientales, qui font l'objet d'une gestion intensive par brûlage dirigé et pâturage contrôlé depuis près de vingt ans. Elles montrent que cette technique est adaptée à une exploitation pastorale durable par des troupeaux bovins, que son impact est faible sur les communautés de sauterelles tant que les brûlages demeurent de faible intensité, et qu'il permet la conservation d'espèces de passereaux de forte valeur patrimoniale.

Dans des milieux plus méditerranéens, il est également démontré que les brûlages dirigés périodiques dans les milieux à pin d'Alep, chêne kermès et brachypode rameux modifient peu la composition spécifique, mais déstructurent les communautés de gastéropodes. Enfin, l'acceptation sociale de l'outil feu ne doit pas être négligée. Ce qui revient à se poser la question de savoir si en région méditerranéenne, les populations ne doivent pas apprendre à vivre avec le feu... apprendre à mieux connaître son rôle, sa nécessité et ses dangers... ■

ÉRIC RIGOLOT - INRA AVIGNON,  
UNITÉ DE RECHERCHES FORESTIÈRES MÉDITERRANÉENNES



## Mythes et réalité

Les idées reçues qui ont cours à propos des feux de végétation ont la vie dure : catastrophe écologique, ruine de la biodiversité, ruine des sols, œuvre des pyromanes, etc. Elles sont si tenaces que ceux qui les contestent sont accusés de tendances pyromaniaques ou de collusion avec les incendiaires. Pourtant aucune d'elles ne résiste à l'analyse objective : pour les écologues, le feu n'est pas une catastrophe mais une « perturbation » dont on connaît le rôle dynamique dans les biocénoses. Il est, par ailleurs, souvent garant du maintien de la biodiversité. Il est enfin relativement rarement – une fois sur neuf – le fait d'un pyromane (malade mental) ou d'un incendiaire (criminel), et beaucoup plus souvent celui d'un imprudent ou d'une négligence. Tout se passe comme si ces idées reçues arrangeaient tout le monde : les amateurs de spectacle, les journalistes en mal de copie et tous ceux que les prétendus criminels exonèrent de leurs responsabilités. Or, il va de soi que, à défaut d'un diagnostic exact, les remèdes proposés sont au mieux sans effet, au pire fatals. Même s'il est illusoire de prétendre prévenir ou enrayer tous les feux, une approche plus rationnelle des problèmes réduirait considérablement les drames, les frais et les dégâts qu'ils occasionnent. Mais les décideurs ne peuvent aller contre l'opinion : c'est donc celle-ci qu'il est nécessaire d'instruire. C'est ce que les éditions des Écologistes de l'Euzière tentent de faire en donnant la parole à divers spécialistes : le botaniste, le zoologue, l'historien, le pompier, l'expert en prévention sans oublier le sociologue ; ils s'expriment dans un langage accessible à tous. ■

BENOÎT GARRONE



### Le Feu dans la nature, mythes et réalité

168 pages abondamment illustrées. 18 euros.

Association des Écologistes de l'Euzière.

Tél. : 04 67 59 54 62

### le coût

Les coûts dépendent des objectifs assignés au brûlage, du type de milieu, et de la superficie de chaque parcelle traitée.

Les coûts moyens sont les suivants :

■ 50 à 100 euros/ha (HT) pour les zones non arborées et des chantiers d'assez grande surface. Dans ces mêmes conditions, un entretien mécanique aurait un coût d'environ 500 euros/ha.

■ 100 à 200 euros/ha pour les zones peu arborées et pour les petits chantiers en fonction de l'accessibilité. Dans ces mêmes conditions, le débroussaillage mécanique n'est pas possible partout, et d'un coût relativement élevé, d'au moins 800 à 1 000 euros/ha.

■ 200 à 1 000 euros/ha pour les zones arborées (rendements plus faibles : il faut ménager les arbres, et effectuer plus de travaux préparatoires) ; les coûts sont aussi plus élevés pour des chantiers linéaires et étroits (bords de routes). Dans ces conditions, le débroussaillage manuel est le plus fréquent, avec un coût d'autant plus élevé que les prescriptions techniques sont importantes, variant de 2 000 à 4 000 euros/ha. ■

## Des équipes spécialisées, un réseau actif

Dans les années 80, les autorités publiques ont cherché à développer des techniques pour diminuer la quantité de combustible végétal, en particulier par l'emploi du feu comme outil d'entretien de l'espace, sous une forme moderne qualifiée « de brûlage dirigé ». Sa faisabilité en milieu méditerranéen a été testée par l'Inra d'Avignon, puis des gestionnaires des espaces naturels méditerranéens et montagnards l'ont mis en pratique.

Des équipes spécialisées dans le brûlage dirigé se sont multipliées au début des années 90. Aujourd'hui, les quinze départements méditerranéens disposent tous d'une ou plusieurs équipes de composition variée : forestiers, pastoralistes, pompiers. Ces équipes se sont formées progressivement grâce à la pratique sur des chantiers de plus en plus complexes mais aussi grâce aux échanges d'expériences au sein d'un « réseau des équipes de brûlage dirigé » animé par l'Inra d'Avignon (cf. coordonnées page 16). Les réflexions menées au sein de ce réseau ont notamment permis de susciter une évolution des textes réglementaires encadrant cette pratique. ■